

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS - VERBAL

de la Séance du 7 mai 1936

L'an mil neuf cent trente six , le vingt sept Mai , à 21 heures , le Conseil Municipal , légalement convoqué , s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. VACLE , Maire .

Etaient présents : MM. VACLE , Maire ; DUROISEL, BRUNO, CHEVALIER , adjoints ; WILMANT , VILLION, TREMBLAIS , BOULAY Henri , BOURGUIGNON , RENARD , DEPARDIEU , CAMPAGNE , MARCHE , POIRIER , BUREL , SABBE , MILLIENNE , LELONG .

Excusés : MM. CHAUVISE , adjoint ; PORTET , FERTIER, POMMIER , BARTHEK, BOURGOUIN, GARNAULT , BOULAY Jean .

Mes membres présents formant la majorité des Conseillers municipaux en exercice ont , en conformité de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884 , désigné M. CAMPAGNE , Secrétaire de séance .

Le Maire expose que le Conseil a dû être convoqué d'urgence par application des dispositions de l'article 48 de la loi du 5 Avril 1884, le propriétaire de l'immeuble dont la Municipalité envisage l'acquisition pour la construction de l'Hôtel des Postes ne voulant pas rester engagé au delà du 1er Juin .

Le Conseil , à l'unanimité , approuve cette convocation et décide de passer à l'ordre du jour .

Procès-verbal de la séance du 7 Mai 1936 . - Le Maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 7 Mai , qui a été adressé à domicile à chaque conseiller .

M. SABBE déclare qu'aucun conseiller de la minorité n'ayant d'observation à présenter sur ce procès-verbal , il le votera , ainsi que MM. BUREL , MILLIENNE et LELONG .

Le procès-verbal de la séance du 7 Mai est adopté à l'unanimité .

ORDRE du JOUR :

1° - Construction d'un nouvel hôtel des postes.- Acquisition d'un immeubl.